
REFUS DE PARTICIPATION Moins de 25 ans

Depuis le, vous êtes admissible au régime de retraite de l'Université de Montréal. Toutefois, votre participation est facultative jusqu'à votre 25^e anniversaire de naissance.

Présentement, des cotisations pour votre participation au régime de retraite sont retenues sur chacune de vos paies. Toutefois, puisque vous n'avez pas atteint l'âge de 25 ans, vous avez la possibilité de refuser d'y adhérer jusqu'à la date de votre 25^e anniversaire de naissance. Si tel est le cas, nous vous remettons les montants déboursés dès que nous recevons le présent formulaire.

Si vous choisissez de ne pas adhérer au régime à compter de votre première date d'admissibilité, vous pourrez le faire par la suite. Vous n'aurez alors droit à aucune rente attribuable aux services que vous aurez accomplis avant votre adhésion. Dans ce cas, votre service ouvrant droit à une prestation ne commencera que le 1^{er} jour du mois qui suivra la date de votre demande.

Nous vous prions de confirmer votre refus en remplissant le présent document et en le retournant sans délai à la Direction gestion des régimes de retraite.

NOM	:
MATRICULE	:
DATE DE NAISSANCE	:
UNITÉ ADMINISTRATIVE	:
TÉLÉPHONE À L'UNIVERSITÉ	:

Je refuse d'adhérer au régime à compter de ma date d'admissibilité. Si je décide d'adhérer par la suite, je pourrai le faire, mais ma participation commencera le 1^{er} jour du mois qui suivra la date de ma demande et je n'aurai droit à aucune rente pour le service que j'aurai accompli avant le début de ma participation. Je sais toutefois que ma participation débutera au plus tard à la date de mon 25^e anniversaire de naissance.

.....
Signature

.....
Date

(VEUILLEZ COMPLÉTER CE DOCUMENT EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE)